

# Verbandsmitteilungen

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Der Heilmasseur-Physiopraktiker : Zeitschrift des Schweizerischen Verbandes staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker = Le praticien en massophysiothérapie : bulletin de la Fédération suisse des praticiens en massophysiothérapie**

Band (Jahr): - **(1938)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Rapport annuel sur l'activité de la section de Genève pour l'année 1937

Jusqu'à fin 1937, la situation de notre Association a subi de nombreuses fluctuations dans son recrutement et on ne peut pas dire que son état actuel soit très encourageant. Mais, malgré l'inconstance de quelques membres, nous ne nous laissons pas aller à l'inaction et nous persévérons dans les lignes que nous nous sommes tracées.

Après bien des tribulations, nous pouvons nous réjouir de nouvelles adhésions pour 1938. La création de notre Ecole et des Cours de Perfectionnement ont suscité de l'intérêt parmi les masseurs restés indifférents jusqu'ici et nous espérons que beaucoup viendront grossir nos rangs.

Plusieurs membres inscrits ne nous donnent pas entière satisfaction, principalement sur le chapitre paiement des cotisations. Néanmoins nous les gardons parmi nous membres, quand ils se trouvent dans une situation matérielle peu favorable et quand nous pouvons malgré leur retard leur faire confiance.

Il s'agit pour nous de garder dans nos rangs le plus grand nombre possible de praticiens. Cela nous donne plus de poids à nos revendications auprès de nos Autorités.

Au début de 1937, nous comptons 37 membres, 7 ont démissionné, dont 5 pour manque de travail et impossibilité de payer leur cotisation et 2 pour cause de départ de Genève. Nous avons en plus radié un membre pour manque de correction civile.

A la fin de 1937, nous comptons:

- 1 Membre d'Honneur, Monsieur le Professeur Besse
- 2 Membres Honoraires, Messieurs Bain et Lancoud
- 21 Membres ayant payé leur cotisations
- 5 Membres n'ayant pas payé mais que nous gardons
- 29 Membres au total.

Nous avons tenu dans le courant de 1937 huit séances de Comité et autant d'assemblées générales.

La fréquentation à ces assemblées générales a été restreinte, seul un groupe fidèle et régulier a encouragé le Comité dans ses travaux.

Nos débats ont porté particulièrement sur la question brûlante de l'Ecole et spécialement sur les Cours de Perfectionnement, sur le sujet, non moins important, du niveau moral professionnel, sur les moyens de propagande et sur de nombreuses questions diverses trop longues à énumérer.

Nombreux ont été les pourparlers avec nos Autorités, avec l'Association des Médecins et avec diverses Institutions officielles, concernant les réglementations qu'exigent les besoins de notre profession.

Nous avons travaillé non seulement pour nos membres, mais aussi pour l'ensemble des praticiens à Genève, c'est un moyen de propagande. Nous avons tenu des réunions générales, auxquelles tous les praticiens, sans exception, ont été invités. Ces réunions sont prévues dans notre programme de propagande. Nous en bénéficierons certainement cette année.

Quant aux démonstrations pratiques, nos cours de perfectionnement, commencés au mois de décembre dernier, nous donnent pleine satisfaction et nous servent aussi de propagande.

Concernant l'assistance, jamais aucun de nos membres ni aucun praticien ne nous en a fait la demande. Du reste nous devons le déclarer, le petit nombre de nos membres fidèles à ses engagements ne nous permettrait pas à notre Caisse d'y pourvoir.

Nous espérons que ce rapport très succinct répondra à vos désirs et nous vous présentons, chers Collègues, nos plus cordiales salutations.

Le Président: Ph. Favre